

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150423-2015_B176-DE
Date de télétransmission : 29/04/2015
Date de réception préfecture : 29/04/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B176

OBJET : Ressources - Finances - Modification de l'annexe au Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement de la commune de Vitrolles

Le 23 avril 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 17 avril 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 23 AVRIL 2015

Rapporteur : Sophie JOISSAINS
Co-rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Politique publique : Ressources
Thématique : Finances

Objet : Modification de l'annexe au Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement de la commune de Vitrolles

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Conseil communautaire du 22 mai 2014 a délibéré sur un avenant permettant aux communes membres de procéder à des ajustements à l'intérieur de leur contrat communautaire pluriannuel de développement.

La commune de Vitrolles a procédé à des modifications, comme convenu dans l'article 7 dudit avenant.

Il est proposé de procéder à la validation des changements opérés et d'annexer le nouveau tableau des opérations au contrat communautaire pluriannuel de développement de la commune de Vitrolles.

Exposé des motifs :

Les Conseils communautaires des 19 décembre 2013 et 15 janvier 2014 ont délibéré sur les contrats communautaires pluriannuels des communes membres.

Afin de permettre la dynamisation des contrats, le Conseil communautaire a délibéré le 22 mai 2014 sur un avenant permettant aux communes de procéder, dans la limite de leur Autorisation de Programme, a des ajustements afin de prendre en compte les aléas qui pourraient affecter le planning ou le coût de réalisation des projets. Ces ajustements sont actés par le Président de la CPA dès réception de la demande expresse des maires.

L'article 7 de l'avenant prévoit que toute autre modification, en particulier la suppression d'une opération ou l'ajout d'une opération, dans la limite du coût d'objectif voté à la signature du contrat, devra faire l'objet d'une délibération du conseil municipal et d'une délibération de l'organe communautaire compétent.

La commune de Vitrolles a procédé à ce type de modifications à l'intérieur de son contrat modifiant le contenu de leur annexe. Il convient de modifier le tableau annexé au contrat afin d'y faire apparaître les nouvelles opérations inscrites et délibérées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 9 avril 2015 (délibération n° 15-55). Tableau ci-joint.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la délibération n° 2013_A192 du Conseil communautaire du 29 novembre 2013 portant sur la mise en place d'un dispositif de soutien aux communes ;

VU la délibération n°2014_A027, du Conseil communautaire du 15 janvier 2014 portant sur la signature du contrat communautaire pluriannuel de développement de la communes de Vitrolles

VU la délibération n°2014_A107 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 relative à la mise en place de l'avenant au contrat et donnant délégation au bureau pour la gestion et la modification du contrat :

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 1^{er} avril 2015 ;

VU la délibération n° 15-55 du conseil municipal de Vitrolles du 9 avril 2015;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les modifications de l'annexe de la commune de Vitrolles, sans incidences financières ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les nouvelles annexes aux contrats communautaires pluriannuels de développement de la commune de Vitrolles ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à prendre tout acte ou toute décision pour assurer l'exécution de cette délibération.

ANNEXE
 Programmation annuelle des opérations d'investissements
 2014-2018

ANNEXE N° 2 – CONTRAT COMMUNE DE VITROLLES.

THEMATIQUE	BUDGET PAR THEMATIQUE	Opérations	MONTANT HT OPERATION					COUT GLOBAL DES OPERATIONS					MONTANT RESIDUEL HT	% FDC	TOTALS FDC
			2014	2015	2016	2017	2018	2014	2015	2016	2017	2018			
VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN	26 327 810 €	Requalification de l'Avenue de Marseille	15 360 144,00 €	2 265 886 €	4 355 833 €	4 311 667 €	1 926 757,00 €	15 360 143 €	21,90246%	3 364 249 €					
		Création du pluvial et réfection voirie Rue Aubanel	500 000,00 €					500 000 €	50,00000%	250 000 €					
		Réhabilitation des réseaux secs et humides et de l'éclairage Rue de semis	151 000,00 €					151 000 €	50,00000%	75 500 €					
		Travaux de voirie Allée Fanny	75 000,00 €					75 000 €	50,00000%	37 500 €					
		Travaux d'entretien des espaces publics communaux	2 316 666,00 €	666 667,00 €	150 000,00 €	750 000,00 €	750 000,00 €	2 316 667 €	50,00000%	1 158 334 €					
HABITAT	2 250 000 €	Opérations et travaux de voiries communales diverses	7 925 000,00 €	1 133 333,00 €	1 358 333,00 €	2 716 667,00 €	2 716 667,00 €	7 925 000 €	50,00000%	3 962 500 €					
		Amenagement des Quartiers du Centre Urbain	2 250 000,00 €		450 000,00 €	450 000,00 €	1 350 000,00 €	2 250 000 €	20,00000%	450 000 €					
		Réhabilitation des satellites de restauration scolaire	583 333,00 €		83 333,00 €			583 333 €	50,00000%	291 667 €					
		Acquisition et réhabilitation du Bâtiment "Le Romarin" destiné à l'éclairage	1 233 333,00 €	400 000,00 €		833 333,00 €		1 233 333 €	48,47716%	597 885 €					
		Fusion et réhabilitation d'équipements scolaires au quartier des Pins	4 166 666,00 €			83 333,00 €	4 083 333,00 €	4 166 666 €	20,00000%	833 333 €					
REHABILITATION PATRIMOINE	4 583 333 €	Travaux entretien et réhabilitations de bâtiments communaux divers	5 662 500,00 €	820 833,00 €	983 333,00 €	1 966 667,00 €	1 891 667,00 €	5 662 500 €	50,00000%	2 831 250 €					
		Création des Archives Municipales	1 250 000,00 €		83 333,00 €	1 166 667,00 €		1 250 000 €	20,00000%	250 000 €					
		Réhabilitation de la Base de Propreté des Planners	416 666,00 €		416 667,00 €			416 667 €	50,00000%	208 334 €					
		Rationalisation et réhabilitation des emplacements	1 000 000,00 €		250 000,00 €	83 333,00 €	500 000,00 €	1 000 000 €	50,00000%	500 000 €					
		Extension et mise aux normes de l'Hôtel de Ville Sports Jeunesse	616 666,00 €	200 000,00 €	83 333,00 €	83 333,00 €	166 667,00 €	616 666 €	40,27026%	248 333 €					
EQUIPEMENTS SPORTIFS/TENNIS/SALLES POLYVALENTES	4 900 000 €	Création du Centre Social Emploi Formation	1 300 000,00 €	50 000,00 €	125 000,00 €	1 125 000,00 €		1 300 000 €	20,95092%	272 362 €					
		Démolition du Gymnase Ray Grassy	100 000,00 €				100 000,00 €	100 000 €	50,00000%	50 000 €					
		Reménagement du COSEC Leo Lagrange	4 800 000,00 €		250 000,00 €	2 083 333,00 €	2 466 667,00 €	4 800 000 €	20,00000%	960 000 €					
		Rénovation globale du Parc et des équipements publics du Griffon	2 083 333,00 €		333 333,00 €	833 333,00 €	791 667,00 €	2 083 333 €	50,00000%	1 041 667 €					
		Création d'un Sentier Littoral à la Plage des Marettes	350 000,00 €				350 000,00 €	350 000 €	50,00000%	175 000 €					
EQUIPEMENTS CULTURELS	13 385 108 €	Construction de la Médiathèque au sein du Quartier des Pins	10 576 859,00 €	4 521 667,00 €	524 275,00 €			11 962 609 €	6,80072%	813 543 €					
		Restructuration fonctionnelle, acoustique et thermique de l'EMMDAL	1 250 000,00 €	208 333,00 €	208 333,00 €	208 333,00 €	625 000,00 €	1 249 999 €	50,00000%	625 000 €					
		Création d'un parc ludopédagogique à vocation régionale	172 500,00 €	79 167,00 €	93 333,00 €			172 500 €	50,00000%	86 250 €					
		Remplacement de la Canalisation du Boulevard de l'Europe	2 000 000,00 €	40 000,00 €	1 032 000,00 €			2 000 000 €	49,40000%	988 000 €					
EAU ET ASSAINISSEMENT	2 000 000 €														
ECLAIRAGE PUBLIC/ RESEAU/SEC/ VIDEOSURVEILLANCE	1 432 500 €	Fibre optique informatique	1 432 500,00 €		242 500,00 €	485 000,00 €	485 000,00 €	1 432 500 €	50,00000%	716 250 €					
ECONOMIE D'ENERGIE/ DIGNOSTIC	2 412 900 €	Maîtrise de l'énergie	2 412 900,00 €		416 667,00 €	833 333,00 €	829 867,00 €	2 412 900 €	50,00000%	1 206 450 €					
RISQUES MAJEURS	1 500 001 €	Erosion du littoral	1 500 000,00 €		166 667,00 €	666 667,00 €	666 667,00 €	1 500 001 €	50,00000%	750 001 €					
DIVERS	2 250 000 €	Prac autos acquisition	2 250 000,00 €		383 333,00 €	766 667,00 €	766 667,00 €	2 250 000 €	50,00000%	1 125 000 €					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS PAR ANNEE			73 735 066 €	8 703 555 €	11 906 273 €	19 446 666 €	20 466 326 €	75 120 817 €		23 868 405 €					
TOTAL DES FDC PAR ANNEE			1 654 530 €	3 633 272 €	4 232 141 €	6 922 504 €	7 009 292 €	23 868 405 €		23 868 405 €					

Montant total des investissements sur 2014/2018 : 75 120 817 €
 Coût d'objectif du Contrat : 23 868 405 €

OBJET : Ressources - Finances - Modification de l'annexe au Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement de la commune de Vitrolles

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS/MASINI



28 AVR. 2015